



Département du Tarn
TARN

COMMUNE DE PEYROLE

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres

en exercice 13

Présents : 8

Votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril l'assemblée régulièrement convoquée le 10 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Richard BRUNEAU

Sont présents: Richard BRUNEAU, Alain CAMALET, Gwénaél GRANGER, Didier BURATTO, Emmanuel CAVAILLES, Georges GEERAERT, Nathalie RAMOS, Pascal TARROUX

Représentés: Roland FOULON par Alain CAMALET, Hervé DESSENNE par Richard BRUNEAU, Geneviève IMART par Gwénaél GRANGER

Excuse:

Absents: Gilles LACROIX, Florian RAPOSO

Secrétaire de séance: Gwénaél GRANGER

Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 Mars 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les différentes délibérations et sujets divers constitutifs du précédent Conseil.

Monsieur le Maire demande l'approbation de ce compte rendu.

Le Conseil APPROUVE 11 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : 2024-04-10-01 Présentation du compte administratif Commune 2023.

**Synthèse Financière 2023 FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Eau énergie Entretien bâtiment. Voirie	24 060.78€	27 025 .39€	31 769.35€	45 911.95€
Charges personnel	27 353.43€	33 059.11€	38 823.29€	27 562.32€
SIVU Transport....	177 756.42€	146 706.86€	85 508.50€	86 804.03€
Charges financières	4 711.25€	4 219.27€	3 710.82€	3 185.33€
Mandats annulés				5 500.00 €
Atténuations Produits (FPIC)				45 211.00€
Dotations amortissements				17 291.00€
TOTAL	275 813.18€	215 010.63€	198 295.96€	231 465.63€

RECETTES

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
EXCEDENT				
Ventes produits	4 528,00 €	29 645,34 €	3 700,50 €	5 886,64 €
TAXES	213 219,14 €	142 397,89 €	157 590,14 €	163 317,01 €
Dotations	140 876,83 €	138 962,59 €	157 018,92 €	157 345,00 €
Revenus immeuble	21 700,44 €	27 551,39 €	30 903,74 €	31 302,60 €
RECETTES	383 757,41 €	338 557,21 €	349 213,30 €	357 851,25 €

Synthèse financière 2023/ Fonctionnement

Résultat net bénéficiaire 2023 126 385.62€

Résultat des recettes 2023 357 851.25€

Résultat des dépenses 2023 231 465.63 €

Synthèse financière 2023/ Investissement

Résultat des recettes 2023 333 876.15 €

Résultat des dépenses 2023 151 856.16 €

Résultat net bénéficiaire 2023 182 019.99 €

Monsieur le Maire demande l'approbation du conseil municipal.

Le Conseil APPROUVE 11 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : 2024-04-10-02 Vote du Budget Commune 2024.

Monsieur le Maire -Adjoint présente à l'assemblée le budget Commune 2024. Il s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 822 546.95€ en section de fonctionnement et à la somme de 537 996.23€ en section d'investissement.

Monsieur le Maire demande l'approbation du conseil municipal

Le Conseil APPROUVE 11 POUR, 0 contre, 0 abstention

Objet : 2024-04-10-03 Vote des taux d'imposition 2024

Vote des taux d'imposition 2024

Vu la nomenclature M14,

Vu l'état 1259 reçu,

Monsieur le Maire- Adjoint donne lecture des bases d'imposition prévisionnelle pour l'année 2024 et du produit fiscal à taux constants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2024 et fixe les taux comme suit :

- Taxe Foncière (bâti)	30.50%
- Taxe Foncière (Non bâti)	60.00%
- Taxe d'habitation	12.30%

Le Conseil APPROUVE 11 POUR, 0 contre, 0 abstention

Objet : 2024-04-10-04 Demande de subventions aux diverses associations

Monsieur Gwénaél GRANGER présente les différentes demandes Subventions auprès de la municipalité, émanant de différentes associations :

- Comité des fêtes de Peyrole 600€
Le Conseil approuve cette subvention, 11 POUR, 0 Contre, 0 abstention
- APE Association des Parents d'Elèves Parisot-Peyrole: 150€
Le Conseil approuve cette subvention, 11 POUR, 0 Contre, 0 abstention
- Générations Mouvement les Aînés Parisot-Peyrole : 150€
Le Conseil approuve cette subvention, 11 POUR, 0 Contre, 0 abstention.
- ADMR : 500€
Le Conseil approuve cette subvention, 10 POUR, 0 Contre, 1 abstention.
- Association CADAYROLE 100€
Le Conseil approuve cette subvention, 9 POUR, 0 Contre, 2 abstentions.

Objet: 2024-04-10-05 Décision Bilan de la concertation et arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables

Exposé des motifs

Mr Buratto Didier rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 08-03-2024 par laquelle il avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) prévues par l'article de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération :

Un dossier de présentation sur les ZAEnR envisagées par la commune a été consultable en Mairie du 15 mars 2024 au 05 avril 2024, un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations. Le dossier de présentation a été distribué dans les boîtes aux lettres le 14 mars 2024 et publié sur le site internet de la Mairie.

Mr Buratto Didier présente le bilan de cette concertation joint en annexe.

- 3 personnes ont formulé des observations qui sont consignées sur le registre
- Les avis émis ont été considérés.

Le conseil Municipal, ouï l'exposé de Mr Buratto Didier et après avoir largement délibéré,

Confirme qu'aucun secteur de la Commune n'est identifié comme ZAEnR, mais que l'ensemble de la Commune est identifié comme une seule ZAEnR pour d'éventuelles possibilités d'installations de production de type << solaire thermique, la géothermie et le bois biomasse domestique>>.

M. le Maire Adjoint demande l'approbation.

Le Conseil APPROUVE, 11 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Questions diverses.

* Lors de la séance du 8 Mars 2024 Mr Roland FOULON expliquait que notre site internet devait bénéficier d'une mise à jour. Le Conseil municipal accorde cette maintenance d'environ 300€ pour notre site internet.

* Mr Alain CAMALET informe que les travaux du cimetière de Saint-Laurent de Bosgros vont démarre le 22 avril 2024.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire- Adjoint
Gwénaél GRANGER

